

1518 (28 MAI).

Aujourduy 28^e jour de may l'an 1518, en ensuivant les lettres patentes et missives du Roy notre sire cy dessus transcriptes (celles prescrivaient de renvoyer les boites de Dijon à l'examen de la chambre des comptes de Bourgogne), les hoistes de la monn^e de Dijon ont esté baillées à maistre Jacques Bourdin, notaire et secrétaire dud. seigneur, esquelles avoit 11 d. escuz au porc espic, 9 d. grans blans Ludovicus de 10 d. t. pièce et 9 s. 8 d. petitiz tournois, lesquels deniers après qu'ilz ont esté cloz et scellez dedans les parchemins des gardes de lad. monn^e, ledit Bourdin les a promis porter en la chambre des comptes dudit Dijon pour en estre fait les jugemens.

(A. N. Reg. Z, 1^{er}, 62, fol. 167 v^o.)